
La démocratie locale

Les élections municipales sont un moment privilégié pour parler démocratie locale qu'elle soit représentative ou participative. D'autant plus qu'il y a beaucoup d'attentes et aussi beaucoup de déceptions. L'abstention est en augmentation, le sentiment de manque d'écoute, particulièrement fort dans les quartiers populaires, ne permet pas d'instaurer un véritable dialogue entre les habitants.es et leurs élu-es.

Les listes de candidatures aux élections. Elles sont souvent perçues comme insuffisamment représentatives de la composition sociale et de la diversité de la population, pas assez renouvelées. Partagez-vous ce constat ? Quelle est la représentativité de votre liste ? Quel taux de renouvellement ?

Le pouvoir de décision des habitants.es. Même s'il existe plusieurs dispositifs de consultation des habitant-es, elles et ils ont peu de pouvoir de proposition, de décision, de suivi et de contrôle. Etes-vous favorable à renforcer ce pouvoir ? Par quels moyens (notamment assemblée citoyenne, référendums d'initiative locale, ou autre dispositif) ? Quel devenir pour les instances de la démocratie locale, en particulier les conseils de quartier, le budget participatif ?

La participation aux instances de la démocratie locale. La composition de ces instances est peu représentative de la population surtout des milieux populaires et des jeunes. Il est constaté un manque de visibilité des dispositifs dans la population. Quel est votre diagnostic sur cette situation ? Quels remèdes proposez-vous ? Quels moyens pour rendre accessible et attractif les instances démocratiques à une large partie de la population ?

Les jeunes. Les jeunes ne sont pas suffisamment associés aux décisions de la vie municipale, surtout celles qui les concernent, ils ont le sentiment de ne pas être entendus, leurs besoins ne sont pas assez pris en compte. Partagez-vous ce constat ? Comment pensez-vous mieux les associer à la vie de la cité ? Quels dispositifs démocratiques spécifiques mettez-vous en place ? A partir de quel âge pourront-ils voter dans les instances de la démocratie locale ?

Les résidents extracommunautaires. Etes-vous pour le droit de vote des résidents extracommunautaires aux élections locales ? Quelles solutions d'attente proposez-vous pour les intégrer dans la vie municipale ?

Les doléances. La LDH considère que restituer les doléances à la population est un enjeu démocratique. Partagez-vous cette conviction ? Quelle aide pensez-vous apporter pour redonner vie aux doléances ?

La police municipale. Lors des élections municipales de 2020, était posée la question de la police municipale parisienne. En 2026 est posée la question de son armement. Comment jugez-vous cette évolution ? Selon vous, quelles sont les missions que doit remplir la police municipale ? Quelle est votre position sur le port d'armes de la police municipale ?

L'inclusion sociale

Dans le cadre de la priorité de l'accès aux droits pour tous, la section de la LDH Paris 20 attire l'attention des candidats aux élections municipales de 2026 sur le thème de l'inclusion, en particulier pour les populations les plus fragiles.

L'alimentation. Quels moyens envisagez-vous pour lutter contre la précarité alimentaire dans le 20ème arrondissement ? Comment rendre plus visibles les dispositifs existants tels que le CAS20 ou autres ?

Les personnes handicapées. Pour les personnes handicapées de tous types de handicaps (sensoriels, moteurs, intellectuels), quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer les dispositifs existants, dans les espaces publics, bâtiments, transports, logements, écoles, etc. ?

Les personnes étrangères. Que comptez-vous mettre en place pour un meilleur accompagnement local pour les populations immigrées : soutien juridique ? orientation administrative ? accès aux droits et aux services publics ?

Quelles mesures mettrez-vous en place pour prendre en charge les mineurs non accompagnés (MNA) de leur évaluation à la fin de leur recours, afin qu'ils soient hébergés et bénéficient d'un accompagnement social ?

L'inclusion numérique. Quels dispositifs comptez-vous prendre pour favoriser l'inclusion numérique pour tous ? Et accompagner dans leurs démarches les personnes qui en sont loin et / ou les former ?

L'emploi des jeunes. Quelles actions envisagez-vous sur le territoire pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ?

L'insertion artistique et culturelle. Quels sont vos projets pour améliorer et favoriser l'accès aux activités artistiques et culturelles pour les personnes de tous âges ?

L'accès aux services publics. Que comptez-vous faire pour améliorer l'accès inconditionnel aux services publics de proximité dans les quartiers ?

La santé publique

L'accès à la santé est un droit fondamental pour tous. De façon synthétique, nous avons choisi de mettre ici en avant l'importance de la prévention et du soin en santé publique.

La périnatalité. Il n'y a aucun accueil en psychiatrie périnatale sur le 20ème arrondissement et les PMI sont démunies. Partagez-vous le constat que cela constitue une inégalité d'accès aux soins qui touche particulièrement les populations les plus précaires ? Comment prévoyez-vous de pallier/compenser ce manque ?

La médecine scolaire. La médecine scolaire est, elle aussi, en grande difficulté du fait du peu de professionnels pour un grand nombre d'établissements. Partagez-vous ce constat ? Si oui, comment comptez-vous y remédier ?

Les centres de santé (CDS). Le Centre de Santé de la Croix-Rouge rue Haxo vient de fermer. Prévoyez-vous de maintenir et d'améliorer les moyens alloués aux centres de santé municipaux ?

Comment vous situez-vous par rapport à l'annulation de la mise au droit commun des expérimentations SEC-pa (Structures d'exercice coordonné participatif) qui concerne notamment la MSP Pyrénées Belleville sur le 20ème ?

Si le centre SEC-pa du 20ème, qui permettait de concilier un accompagnement humain et social indispensable auprès d'une population démunie, se voit privé de ses moyens de fonctionnement, seriez-vous prêt à financer les personnels non médicaux qui sont indispensables à son fonctionnement ?

La psychiatrie publique et les centres de santé. Vous engagez-vous à soutenir la psychiatrie publique (de secteur) et les centres de santé contre les dérives du développement de « centres experts » gérés par de grands groupes financiers qui se centrent sur la recherche diagnostique et la neuropsychiatrie, au détriment du suivi des patients, et dont la logique de rentabilité va à l'encontre du soin pour toutes et tous ?

Les maisons de santé (MSP). Vous engagez-vous à ne pas soutenir financièrement la création et le développement de maisons de santé (pluridisciplinaires) gérées par de grands groupes financiers dont la logique de rentabilité va à l'encontre d'une logique de santé globale pour toutes et tous ?

A l'inverse, quels projets et quelles actions souhaiteriez-vous soutenir pour favoriser l'accès à des soins (somatiques et psychiques) de première ligne pour tous, notamment les personnes les plus précaires et les sans-abris ?

Le logement

Se loger constitue une difficulté majeure pour une grande partie de la population. Le droit au logement est pourtant un droit fondamental et il n'est pas acceptable que ce droit ne soit pas effectif tant il est indispensable pour le quotidien de chaque personne et une vie digne (accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi ...). Nous abordons ici les problèmes les plus criants du logement et de l'hébergement des personnes et familles sans logement. Nous vous demandons ce sur quoi vous vous engagez en ce qui relève de la compétence d'une mairie d'arrondissement et au-delà quel est votre positionnement sur le problème global du logement.

L'hébergement. 3857 personnes ont été comptées sans hébergement à Paris lors de la Nuit de la Solidarité le 22 janvier 2026, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année dernière. Que comptez-vous faire pour augmenter le nombre de places d'hébergement à hauteur des besoins non satisfaits ? Pour améliorer leur qualité, en particulier leur caractère pérenne (résidences, CHRS, pensions de famille de préférence aux hôtels) et les droits des hébergés ? Pour approfondir les mesures d'accompagnement administratif, social pour accéder à un véritable logement ?

Le logement social. 70 % des personnes inscrites comme demandeuses de logement social ont des revenus en dessous des barèmes PLAI. Que comptez-vous faire pour augmenter le nombre de logements PLAI ? Pour assurer la mixité sociale ?

Les expulsions. Au regard des conséquences très importantes dans tous les secteurs de leur vie pour les personnes concernées (personne seule, familles avec enfants) et des conséquences collectives induites par les expulsions locatives, vous prononcez-vous pour le principe « pas d'expulsion sans relogement » ? Vous engagez-vous à mettre en action tous les dispositifs existants pour éviter les expulsions (informations préventives, renforcement des permanences d'aide, aide aux frais énergétiques) ?

Le logement du parc privé. Pour les personnes ne pouvant pas accéder à un logement social et qui doivent rechercher un logement dans le parc privé : le nombre de logements vides, les exigences des bailleurs et le montant des loyers dans ce secteur privent de logement un grand nombre de personnes.

Quelles mesures prévoyez-vous de prendre pour poursuivre la mesure d'encadrement des loyers ? Lutter contre le logement indigne ? Faciliter la réquisition des logements et bâtiments vides ? Taxer plus les propriétaires de logements vacants et les encourager pour la mise aux normes afin que leurs logements soient louables ? Réguler la location touristique et attribuer des moyens pour lutter contre ses excès ?

Quelles dispositions mettez-vous en place pour encourager le bail réel solidaire et le modèle des coopératives ? Renforcer la démocratie par la création de conseils locaux des locataires en arrondissement ? Etes-vous favorable à l'instauration d'une brigade municipale pour faciliter le droit au logement et défendre les droits des locataires ?